



Demande d'information et d'une prise en charge de mon problème

Par **jones**, le **14/07/2008** à **21:27**

monsieur, je suis né en france le 12/04/1952 à Douée Nord d'un père algérien et d'une mère française j'ai passé mon enfance en france jusqu'à l'âge de 14 ans où mon père me ramena en algerie, à 1 an je demandai ma nationalité française au près du consulat général de france à alger et je retournai en france pour passer mon service militaire et entreprendre différentes tâches dans ma carrière ; je me suis marié avec une algérienne avec laquelle j'ai eu une petite fille et je les laissai chez mon père ce dernier qui ne cesse de me menacer avec mon beau-père de me séparer avec ma femme et ma fille si je ne renonce pas à la nationalité française, et ce à cause des traditions qui régnaient après l'indépendance, par crainte je me cède et j'ai demandé la nationalité algérienne et de renoncer à la nationalité française, et depuis j'ai resté en france avec une carte de résidence jusqu'à 1998 où je devais rentrer en algerie parce que ma femme tomba malade et de rester à côté de mes enfants vu les problèmes sécuritaires qui régnaient toutefois ma situation financière m'a poussé à ne pas demander le regroupement familial et maintenant j'ai appris par un ami que je peux réintégrer ma nationalité française vu les circonstances que j'ai vécu et mes liens avec la france et que je ne connais personne de fait mes demi-frères et sœurs vivent en france et culturellement j'ai du mal à m'adapter, j'ai écrit au consulat de france plusieurs courriers mais sans aucune suite maintenant je veux entreprendre une action juridique pour reprendre mes droits et je veux un avocat dans la matière qui peut me rendre ma vie qui m'ont déjà pris merci d'avance.